

## Rejoignez l'initiative !

Voici comment vous pouvez faire bouger les choses:

- **Faites connaître** les «*Parcours de renforcement des compétences*» et réfléchissez aux moyens dont dispose votre organisation pour y contribuer.
- Utilisez l'initiative pour sensibiliser à **l'importance de l'acquisition de compétences de base et de la formation des adultes** et rallier davantage d'acteurs.
- Partagez les bonnes pratiques sur **EPALE**, la plateforme pour l'éducation et la formation des adultes en Europe, et prenez part au débat.
- **Si vous êtes une autorité publique**, définissez des mesures de mise en œuvre, faites participer des parties prenantes et mobilisez des ressources.
- **Si vous êtes un professionnel de l'éducation et de la formation des adultes**, faites en sorte d'appliquer, si possible, les trois étapes et d'atteindre les adultes ciblés pour faciliter leur accès aux «*Parcours de renforcement des compétences*».
- **Si vous êtes un employeur**, réfléchissez à la manière d'aider vos salariés à accéder aux «*Parcours de renforcement des compétences*» et à progresser à travers les différentes étapes.



ec.europa.eu/epale

KE-04-17-437-FR-N



Commission européenne

# Parcours de renforcement des compétences

## De nouvelles perspectives pour les adultes

La **recommandation intitulée «Parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes»** a été adoptée par le Conseil de l'UE en décembre 2016. Elle est l'une des propositions législatives majeures de la «**Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe**». Le principe selon lequel toute personne, y compris les adultes, a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, est l'un des 20 principes clés proposés au titre du **socle européen des droits sociaux**.

Si vous souhaitez lire l'intégralité de la recommandation, connaître les réalisations de certains États membres et en apprendre encore plus sur le sujet, consultez:

@ ec.europa.eu/social

f Social Europe

@EU\_Social  
#UPskillEU



Print ISBN 978-92-79-68583-5 doi:10.2767/256921  
PDF ISBN 978-92-79-68564-4 doi:10.2767/664773

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2017  
© European Union, 2017

Reproduction is authorised provided the source is acknowledged.

Cover photos: © Shutterstock  
Printed in Belgium



Office des publications

L'Europe Sociale

## Pourquoi des «Parcours de renforcement des compétences» ?

Lire, écrire, faire des calculs simples, utiliser un ordinateur: autant d'actes quotidiens qui font appel aux compétences de base, généralement sans même que l'on s'en rende compte.

Pourtant, ce n'est pas aussi simple pour tout le monde. En Europe, près de **70 millions de personnes** éprouvent des difficultés à réaliser ces tâches ordinaires, tandis que d'autres les tiennent pour acquises.

Qu'elles occupent un emploi, qu'elles soient au chômage ou économiquement inactives, ces personnes pourront prendre un nouveau départ grâce aux «*Parcours de renforcement des compétences*». Cette nouvelle initiative leur permettra de cartographier et d'identifier les connaissances et les compétences qu'elles possèdent déjà, de poursuivre des études et des formations et, à terme, d'acquérir une nouvelle qualification.



## Comment ça marche ?

Les «*Parcours de renforcement des compétences*» consisteront en trois étapes simples, toujours adaptées à la situation particulière de chacun.

D'ici à 2018, les États membres de l'Union européenne sont invités à s'appuyer sur les structures nationales existantes et à mettre en place les modalités nécessaires pour faire des «*Parcours de renforcement des compétences*» une réalité. À cette fin, ils devront travailler en étroite coopération avec l'ensemble des acteurs concernés par l'éducation et la formation des adultes.

